

Ensemble en Paroisse



Sommaire

Agenda	2
Mars 1992	3
Vie en paroisse	
Départ d'Anicet	6
Fête paroissiale du 24 mars	8
Une bonne nouvelle...	14
Réflexion	10

Mars 2012

Editorial



Philippe Thonnard

Comme lui...

Comme lui...

Avec ce grand et franc sourire,
Avec ce regard chaleureux,

Etre un signe d'accueil au milieu de Bruxelles.

Comme lui...

Avec son parler chantant,
Avec son regard différent,

Etre un signe de tolérance au milieu de Bruxelles.

Comme lui...

Avec sa volonté de bien faire (ce qui stresse un peu parfois),

Avec son apport discret à la liturgie et à la vie paroissiale,

Etre un signe de diversité au milieu de Bruxelles.

Comme lui...

Avec ce calme respect des autres,
Avec cet amour du Christ pour moteur,

Etre un signe de croix au milieu de Bruxelles.

(Suite page 13)

Agenda de mars 2012

1	
2	
	2^{ème} dimanche de Carême Collecte en faveur de la fabrique d'église. Permanence : Jean-Marie Bruyndonckx, 02.469.14.06.
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	3 ^{ème} dimanche de Carême Collecte pour les besoins de la paroisse. Permanence : Michel Roose, 02.425.23.81. De 9.00 à 16.30, journée de ressourcement animée par le Père Dominique Collin. Eglise Ste-Claire, av. J. De Heyn 104, 1090 Jette.
11	
12	9.30, réunion de l'équipe liturgique.
13	20.15, réunion de l'équipe pastorale locale.
14	
15	
16	

17	4 ^{ème} dimanche de Carême Collecte : Carême de Partage I Permanence : Laurent Hombergen, 02.465.05.15.
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	5 ^{ème} dimanche de Carême Collecte pour financer les catéchèses. Collecte de vivres non périssables pour notre banque alimentaire. Permanence :
25	17.30, messe festive des baptisés. 18.30, fête paroissiale et repas.
26	
27	14.30, réunion de « Vie Montante ».
28	
29	
30	
31	Fête des Rameaux
1	

Sauf indication contraire, la messe du samedi a lieu à 17:30, la messe du dimanche à 10:00.

Ste Caecilia



Ganshoren

Journal mensuel de la communauté francophone de la paroisse Ste Cécile.

Editeur responsable : B. Regout, Parvis Ste Cécile 1, 1080 Bruxelles

Rédacteur en chef : C. Carlier,

Equipe rédactionnelle : P. Thonnard, J. Poirier, M. Hombergen

Abonnement par virement annuel au compte 210-0634452-27 de la Paroisse Ste Cécile avec la mention *Journal Communauté Francophone*.

*Ensemble,
en paroisse.*

EDITORIAL

Vérifier ma liberté.

Quand j'étais petit, j'aspirais à être grand pour pouvoir faire ce que je voulais.

Maintenant que je suis une grande personne, je m'aperçois que je ne suis pas libre du tout.

Non pas à cause des contraintes qui me sont imposées de l'extérieur (rouler à droite, payer mes impôts). Sans elles, la vie en société serait impossible.

Mais bien à cause de mon caractère et du mauvais usage que j'ai fait de ma liberté, et c'est la cause de beaucoup de souffrances et de maladies.

Je puis librement acheter une voiture qui dépasse mes moyens, quitter mon conjoint (je ne "ressens" plus rien pour lui), laisser exploser mes colères, ne pas venir à l'église, ni prier, rouler très vite, tâter à la drogue, voir une cassette porno, en retire trouble intérieur, remords, honte de moi. J'ai un instant de plaisir, mais le bonheur m'a quitté.

Et voilà que temps de carême est là.

"Rentrant en moi-même" (comme le fils prodigue), je vais vérifier mes libertés. Comme je suis très fort pour éviter mes propres questions, je vais demander ce soir, non, tout de suite, à ma femme ce qu'elle en pense : "Mon amour, suis-je un homme libre ?" Devant son regard éberlué, puis taquin, je me mords la langue. Quel conseil idiot, cet édito-

rial.

"Eh bien mon homme, on va vérifier ensemble. D'abord on débranche la télévision quinze jours et ensuite plus aucun alcool jusqu'à Pâques".

Je suis coincé, évidemment elle a tapé juste. Et pourquoi pas. Je sens une envie joyeuse de le faire et en même temps je râle.

Seigneur, merci. Et si je te donnais ma liberté ? Tu ne feras pas de moi un esclave mais tu puriferas. Tu es l'HOMME LIBRE pour aimer jusqu'au bout.

Baudouin Regout.

Si tu
meurs avec le
 Christ

avec tu
lui vivras.



Les portes de la liberté sont ouvertes.

Mars 1992



Philippe Thonnard

Devinette : qu'est-ce qui en a 6 ou 40 et qui revient chaque année ? Le Carême évidemment !

Votre journal d'il y a 20 ans en parlait, bien sûr.

Ce numéro de mars 1992 était assez diversifié :

- Notre fameux « Clin d'Oeil » (dont nous ne connaissons toujours pas l'identité) se laissait prendre par les paysages et les « dépassemens de soi » vécus lors des jeux olympiques d'hiver.
- Nous introduisions « l'année du dimanche » qui allait débuter en septembre. Nos évêques avaient jugé bon de consacrer 365 jours à ce jour de la semaine et l'équipe liturgique allait aller à la rencontre de tous les groupements paroissiaux pour capter leurs idées.
- Un peu d'histoire consacrée à la fondation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.
- Une interview très « chiffrées » du président de la Fabrique d'église (qui était -ce ? Solution dans le prochain numéro).
- Merci aux premiers abonnés du nouveau journal avec un montant moyen de 515 francs (12,77 euros).

Mais le petit morceau choisi était écrit par « Roger Arnould, curé « émérite » » (dixit). Je ne résiste pas à reproduire ce texte qui 20 ans après témoigne toujours autant de son bonheur de prêtre.

Au revoir... et merci !

On dit que le bonheur ne fait pas beaucoup de bruit. Mais il convient cependant, me semble-t-il, de le faire éclater en joie lorsque l'occasion s'en présente.

C'est ce que j'avais souhaité revenir célébrer à Ste-Cécile le 24 novembre dernier : un jubilé de 50 années de sacerdoce, dont 28 ans dans cette chère communauté paroissiale.

Je crois que le bonheur du prêtre est une réalité à laquelle peu de gens sont sensibles. Et pourtant. La vocation du prêtre est de vivre, avec le soutien surnaturel de la grâce divine, une consécration à un amour plus large, plus profond, plus total que tout autre amour. Bien sûr qu'une telle consécration est parfois crucifiante, mais quel amour ne l'est pas ? Pourtant, puisque seul l'amour est source de bonheur, la vie du prêtre est donc tout normalement une vie heureuse.

Alors, après 50 ans de cette expérience, j'étais tellement heureux de pouvoir rendre grâce dans cette communauté paroissiale qui, on le comprend, m'est particulièrement chère.

A cette occasion, j'avais souhaité recevoir en cadeau une sorte de « tirelire » qui me donnerait la joie de faire des heureux parmi les défavorisés d'un peu partout sur la planète. Et je vous remercie tous d'avoir si généreusement répondu à mon souhait. J'ai eu le grand plaisir, pour mon jubilé, de distribuer en votre nom près de 140.000 francs (3.470,51 euros). Vraiment, ça m'a fait du bien d'être ainsi votre intermédiaire et je vous en remercie de tout cœur. C'était un magnifique point final à tout ce que vous m'avez donné !



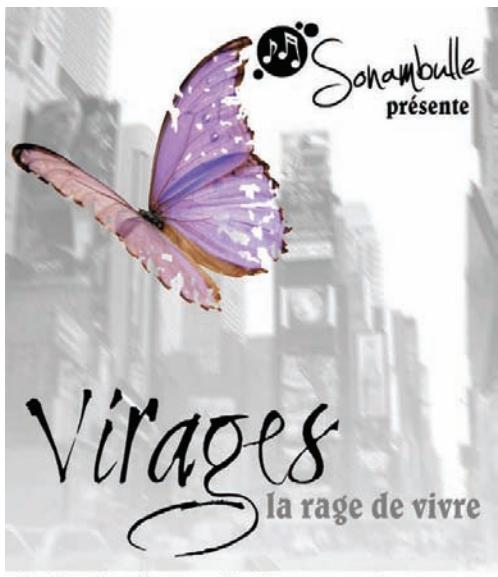
L'Ouzbékistan, l'Azerbaïdjan, l'Arménie, le Kirghizistan et le Tadjikistan deviennent membres des Nations Unies... Ceux qui peuvent me placer tout cela sur la carte gagnent un an d'abonnement gratuit...

L'île Maurice devient une république.

Les troupes britanniques quittent définitivement Gibraltar.

Succès du référendum sur la participation des Noirs à la vie politique en Afrique du Sud. Frederik de Klerk obtient l'abolition de l'apartheid à l'issue d'un référendum organisé pour les seuls Blancs.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies vote le début de l'embargo contre la Libye.



UNE INVITATION LANCEE PAR LA TROUPE SONAMBULLE

Souvenez-vous nous avons été environ 140 personnes à Ste-Cécile à avoir apprécié la troupe Sonambulle lors de leur concert lors de la fête de Ste Cécile en novembre dernier.

Ils nous ont annoncé leur prochain grand concert, « Virages : la rage de vivre » qui aura lieu au Céria (Auditorium Jacques Brel) les 24 et 25 mars et le 20 avril.

*PRIX ENTREE ADULTES 15 EUROS, ENFANTS 10 EUROS
RESERVATION SUR LE SITE INTERNET WWW.SONAMBULLE.BE*

Le concert est au profit des Enfants du Liban une association qui s'occupe d'orphelins libanais.

Malheureusement pour les habitués de Ste-Cécile, le 24 mars est impossible car, notez-le, c'est aussi notre traditionnel souper paroissial.

Mais pourquoi ne pas nous rassembler pour aller les voir et les écouter le dimanche après-midi, 25 mars. Je vous propose de prendre les inscriptions (avec paiement) de ceux que cela intéresse de m'accompagner et de nous organiser pour le covoiturage pour aller au Ceria à Anderlecht.

Martine Leduc tél après 19H30, sauf mercredi : 02 465 71 02, ou le dimanche après la messe de 10H00.

Vie en paroisse

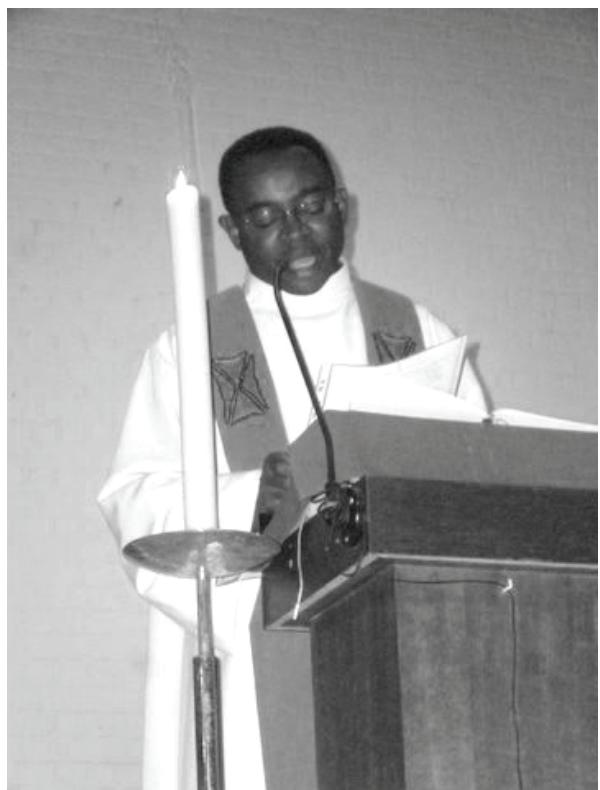
Après son homélie du 29 février, la dernière dans notre paroisse, Anicet nous prononçait un « au revoir »

Ceci n'est pas l'Evangile, mais juste un petit mot de remerciement. Je dis merci au Seigneur, mais je dis merci surtout à vous tous et toutes. A Dominique et à l'équipe pastorale qui n'ont pas hésité un seul instant pour m'accueillir à Ste-Cécile, et vous fidèles qui avez suivi les pas, je dis merci. Au début, c'étaient des moments de doutes, de peur et même de regret en moi-même, je me disais : pourquoi ai-je accepté de faire partie de cette communauté ? Mais vite, j'ai retrouvé des amis et j'ai retrouvé la famille. Je n'ose pas ici citer combien vous avez été très sympathiques à mon égard. Désormais, je fais partie de la famille Ste-Cécile. Comme s'intitule la pièce théâtrale jouée par nos amis Bateleurs l'année dernière : « J'y suis, j'y reste », moi aussi je répète en tant que membre de la famille Ste-Cécile : j'y suis et j'y reste ; d'autant plus que Ste-Cécile m'a beaucoup nourri, je dirai même qu'elle m'a formé. J'avais appris la théologie mais sincèrement j'ai réappris et vécu la théologie et comment être humain plus ici à Ste-Cécile qu'ailleurs. Un très grand merci. Je n'ai pas réalisé tout ce que je pouvais réaliser ; tout ce qui reste à faire, je le confie aux bons soins du Maître de l'histoire, Dieu ; qu'il veuille achever ce qu'il a commencé avec moi à travers vous qui êtes restés et les autres qui viendront après moi. Que tout se passe bien.

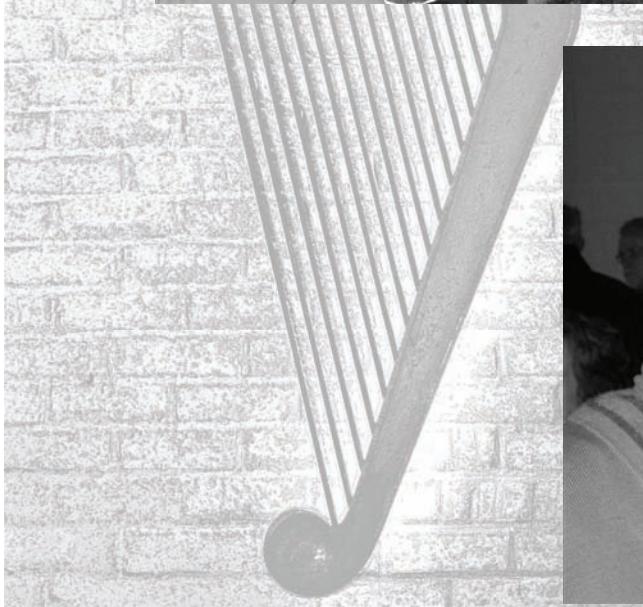
Je demande à l'Equipe pastorale par l'entremise de Michel de transmettre aussi mes remerciements à l'Abbé Benoit HAUZEUR. En intégrant la nouvelle unité pastorale Jette, il n'a pas hésité de m'associer à la pastorale d'ensemble et m'a aidé à réfléchir continuellement sur mon avenir en tant que Chrétien et en tant pasteur à travers des journées de réflexion organisées en unité pastorale. A mon frère Dominique, je transmets aussi mon plus grand merci pour son sens humanitaire. Il est attentif aux autres jusque parfois même à s'oublier lui-même. A vous tous ici rassemblés, chacun et chacune, vous m'avez montré votre attachement, votre gentillesse et votre sourire. Vos aides, vos suggestions, vos remarques et même vos interventions discrètes m'ont beaucoup encouragé et je me suis senti

soutenu. Merci beaucoup.

Enfin, n'oublions pas que dans toute famille, dans toute communauté, les querelles et problèmes sont toujours présents, s'il y en avait eu, pardonnons-nous mutuellement et sincèrement. Je termine en disant : ceci n'est qu'un au revoir et non un adieu, car je suis encore ici à Bruxelles et que vous pourrez me voir de temps à autre ; Ste-Cécile est devenue désormais ma famille. Merci.



Vie en paroisse



Vie en paroisse

Chers amis, Chers parents,

Si vous participez aux messes dominicales, si vous faites partie d'un des groupes paroissiaux, si vous avez des enfants inscrits aux différentes catéchèses, si vous avez récemment fait baptiser un enfant ou que vous vous êtes mariés, cette lettre vous est adressée.

Depuis 5 ans déjà nous pensons qu'il est important de faire la fête tous ensemble. Nous vous invitons donc **le samedi 24 mars. A 17h30** le 'Band' du Choose Life animera la **célébration**. Au rythme des guitares, des percus et des synthés, ils vous embarqueront dans une liturgie tout en chansons. Après l'homélie, les parents ayant fait baptiser leur enfant en 2011 viendront récupérer la coquille de baptême de leur enfant.



A **18h30** l'église se transformera avec l'aide de tous en salle de fête. Cette année Michel et Christian Van Hooren vous préparent un délicieux repas pour un prix démocratique : Apéro – Entrée – Plat et Dessert pour **8€ (adulte) et 5€ (enfant)**. Les boissons (vin, bière, soft, eau pétillante) sont en plus.

Nous vous demandons de vous inscrire au plus tard pour le dimanche 18 mars. Merci de faire l'inscription uniquement par enveloppe avec le talon réponse (page suivante) et la somme exacte. Cette enveloppe peut être remise aux catéchistes, aux membres de l'équipe pastorale, ou dans la boîte aux lettres de Christian Van Hooren (principalement pour les parents des baptisés et pour les jeunes mariés).

Un service de co-voiturage ramènera les plus âgés à la maison après la fête.

Nous espérons vous rencontrer très nombreux.

L'équipe pastorale de Sainte-Cécile

Renseignements : Christian Van Hooren, 02.424.05.48



Vie en paroisse

Fête de la paroisse Sainte Cécile.

Nom/ Famille : participera à la fête.

Nous venons à la célébration : personnes.

(Afin de prévoir suffisamment de places assises).

Nous commandons pour adultes à 8€ et enfants (jusqu'à 12 ans) à 5€

Total €

Choix	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants
Sangria ou		
Jus de fruits		
Scampis Paradis (pain) ou		
Duo de pâté sur lit de jeunes pousses (pain)		
Roti farci à l'italienne, (mozzarella, jambon sec, tomates séchées) sauce milanaise, champignons, tomates cerises et copeaux de parmesan.. ou		
Délice de volaille au curry doux de poivrons rouges et d'ananas, crème de coco safranée.		
Cornettes (petites pâtes) ou		
Riz		
Tiramisu ou		
Ananas caramélisé – glace vanille – rhum		



Réflexion

Un prêtre pour la messe ?

Gérard FOUREZ

Mis en ligne le 01/02/2012 La libre Belgique
Transmis par Christian Van Hooren

En cas de besoin, il pourra être acceptable de transgresser les règles établies, en pleine liberté, pour que tous vivent.

Aujourd'hui, la question se pose de plus en plus souvent : "Trouvera-t-on un prêtre pour dire la messe ?" Et certains d'ajouter : "Il faut un prêtre, car une assemblée de prière sans prêtre, ce n'est pas une Eucharistie". Des réflexions de ce genre montrent que beaucoup de catholiques ont encore tendance à se référer à une conception plutôt magique du rôle du prêtre qui "consacre". Pour éviter un langage caricaturé, on pourrait simplement dire que la théologie des sacrements et la piété populaire ont, au cours de l'histoire, été envahies par des catégories juridiques comme celles de "validité", de licéité, de compétence, etc., au détriment d'un discours plus solide.

C'est, dans ce cadre, qu'on a pu se demander ce qui se passait si un prêtre "défroqué" prononçait, par dérision, les paroles de la consécration sur une bouteille de vin, dans un restaurant. Dans la même ligne, pas mal de catholiques croient que la présence d'un prêtre ordonné donne une valeur spécifique à l'extrême-onction ou à d'autres sacrements. Cela a d'ailleurs conduit des prêtres à se plaindre d'être devenus de simples "distributeurs de sacrements". Dans la même perspective, certains survalorisaient l'idée qu'un évêque est le successeur des apôtres. Il a fallu attendre le dernier concile pour que des théologiens rappellent qu'il y a Eglise chaque fois que quelques-uns se réunissent au nom de Jésus et de son Evangile.

Ne donnait-on pas trop d'importance au geste, à la parole, ou à la présence d'un prêtre dûment ordonné ? Car qu'est-ce qui, en priorité, caractérise une Eucharistie chrétienne ? Est-ce la présence ou les paroles du prêtre ? Ou bien est-ce l'existence d'une communauté qui, à la suite de Jésus, dit : "Voici ma vie que je donne". Dans cette perspective, ce ne sont pas les paroles de la consécration qui font qu'il y a

Eucharistie et que Dieu est présent. C'est, fondamentalement, l'engagement de la communauté qui, suscitée par l'Esprit et par l'Evangile, se met à la suite de Jésus. C'est ainsi que, quand une communauté se réunit pour faire mémoire - en paroles et en action - de la bonne nouvelle en Jésus-Christ, elle célèbre l'Eucharistie. Qu'un prêtre ordonné soit présent ou pas, c'est secondaire, car c'est l'Eglise qui célèbre l'Eucharistie et pas le prêtre officiant.

Une telle perspective n'implique pas que les prêtres n'aient aucun rôle. En effet, il faut des ministres (des serviteurs) de la communauté dûment mandatés pour parler au nom du Christ et de l'Eglise, pour la réunir, pour la présider, pour proclamer le pardon de Dieu, pour dénoncer officiellement en son nom les injustices, pour accueillir en son nom de nouveaux membres, pour animer des réunions et des célébrations, etc. Dans la perspective d'un service, il va de soi que le mandat doit être limité. Et on comprend qu'à une époque où l'on vit vieux, on souligne la limite du mandat et qu'on en tire les conséquences institutionnelles (l'âge de la retraite du clergé, par exemple). Cela ne diminue pas les liens que la personne mandatée et les communautés tissent : ils ont une teinte d'éternité.

L'essentiel, pourtant, n'est pas que des règles de droit soient suivies mais que la communauté ait la vie et l'ait en abondance. La fonction des prêtres (les anciens de la communauté) c'est de rendre cette vie possible. Mais l'absence de prêtres ordonnés selon les règles du droit canon ne peut empêcher la communauté de vivre et de prendre des mesures pour être vivante. Ainsi, en cas de besoin, il pourra être acceptable de transgresser les règles établies, en pleine liberté, pour que tous vivent. C'est d'ailleurs ce que Jésus nous a appris, par exemple en refusant de condamner la femme adultère ou en guérissant le jour du Shabat. L'Evangile nous montre qu'il y a des transgressions légitimes.

Un certain nombre de personnes, des hommes et des femmes, ont le don de bien animer une communauté. Elles y exercent un leadership. C'est à elles que l'Eglise doit confier un mandat, c'est-à-dire qu'elle doit les ordonner. Pour .../...

Réflexion

que cela se passe bien, il importe que l'Eglise se donne des structures institutionnelles et juridiques adéquates. Mais celles-ci doivent être au service de la vie, et non une fin en soi. Une réciprocité doit s'instaurer entre la communauté et ses animateurs. Parce que certaines personnes ont un don, la communauté (l'Eglise) les ordonne (c'est-à-dire, les mandate). Et parce que ces personnes sont mandatées, elles peuvent réunir la communauté sans trop la violenter. Mais s'il n'y a pas de ministre ordonné selon les règles de droit, cela ne veut pas dire que la communauté doit cesser de vivre, et de célébrer cette vie dans l'eucharistie. Une règle d'or est de mise : les ministères et les sacrements sont pour l'église et non pas le contraire. L'Evangile et l'histoire de l'Eglise montrent d'ailleurs de nombreux cas où des communautés ont été amenées à transgresser des règles pour rester fidèles à la bonne nouvelle.

Dans nos communautés du monde industrialisé, la conception magique de la prêtrise n'est plus guère de mise. Aux prêtres est confié un ministère d'union de la communauté ecclésiale, basé sur l'Evangile. Mais ils ne peuvent pas, à eux seuls, faire l'Eglise. La plupart du temps, cependant, nos paroisses n'ont pas encore trouvé un souffle neuf et un nouveau rythme pour vivre l'Evangile dans ce contexte. La mentalité magique reste plus présente qu'on ne le croit. Trop souvent, on continue à perdre du temps et de l'énergie à chercher des prêtres "pour dire la messe" ou pour "conférer les sacrements". On fait aussi voltiger les prêtres d'une communauté à l'autre pour accomplir les rituels sacramentaux dans diverses paroisses, alors que ces communautés pourraient se débrouiller elles-mêmes et, vu les besoins, confier des mandats en dehors de ce qui est prévu par le droit. Il est important que les communautés évoluent, instituent de nouveaux types de ministères et reprennent conscience que là où deux ou trois sont réunis à cause du Christ, celui-ci est au milieu d'eux.

Quant à la fonction de ceux qui ont été ordonnés prêtres ou évêques, il semble que les aléas de l'histoire les appellent aujourd'hui à assumer un rôle de "passeurs" dans une société en changement. Il s'agit d'abandonner une

conception selon laquelle les prêtres et les évêques étaient des chefs, voire des princes de l'Eglise. Au moment où la société civile se démocratise, l'Eglise est de plus en plus persuadée qu'on ne peut la réduire au seul clergé. Celui-ci est de plus en plus vu comme des personnes ayant reçu mandat pour favoriser l'union, comme le Christ et les apôtres l'ont fait. Quant à l'ordination, elle n'est à prendre ni comme un rite de transmission d'un pouvoir magique, ni comme un acte purement juridique, mais plutôt comme la célébration de ce don de Dieu qu'est un leadership qui anime une communauté et qui la respecte.

Bref, les prêtres, comme tout bon scribe du royaume, ont le rôle d'interpréter les signes du temps et de trouver dans leur coffre du neuf et du vieux.

Ils ont rejoint le Père

Madame Lucette DEWASMES-CHRISTIAENS
Clos Wagner 2
1083 Ganshoren

Madame Elisabeth BILLIAERT-CARTHE
Avenue Sebrechts 40
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Madame Marie-Thérèse GODRIE-ANSIAUX
Avenue J-S Bach 24 B 25
1083 Ganshoren

Madame Giselle LOOSVELT-MAEBE
Avenue des 9 Provinces 1 B 74
1083 Ganshoren

Madame Léa VAN AVERMAETE-VINDELINCKX
Avenue Marie de Hongrie 133
1083 Ganshoren

SAMEDI 10 MARS 2012

de 9h à 16h30

**L'Equipe pastorale de la Paroisse Sainte-Cécile
organise une
JOURNÉE DE RESSOURCEMENT,
ouverte à tous**

**Thème : comment vivre en humains dans une société multiculturelle,
avec l'Evangile comme référence ?**



Animateur : le Père Dominique Collin

Dominicain belge, responsable de la pastorale universitaire à Liège et conseiller théologique du Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC). Il est l'auteur d'un ouvrage récent, paru aux Editions Fidélité en 2010 :



Lieu : Eglise Sainte-Claire, avenue J. De Heyn 104, 1090 Bruxelles

**Précisions et inscriptions : voir feuillets déposés prochainement au fond de l'église
Sainte-Cécile.**

A noter sans tarder dans vos agendas !



**COMME LUI SAVOIR DRESSER
LA TABLE,
COMME LUI NOUER LE
TABLIER.
SE LEVER CHAQUE JOUR ET
SERVIR PAR AMOUR
COMME LUI.**

**1- Offrir le pain de sa parole
Aux gens qui ont faim de bonheur.
Être pour eux des signes du royaume,
Au milieu de notre monde.**

**2 - Offrir le pain de sa présence
Aux gens qui ont faim d'être aimés.
Être pour eux des signes d'espérance,
Au milieu de notre monde.**

**3 - Offrir le pain de sa promesse
Aux gens qui ont faim de bonheur.
Être pour eux des signes de tendresse,
Au milieu de notre monde.**

**4 - Offrir le pain de chaque cène
Aux gens qui ont faim dans leur cœur.
Être pour eux des signes d'évangile,
Au milieu de notre monde.**

(Suite de la page 1)

Lors de sa dernière messe dans notre paroisse, Anicet a souhaité que la chorale entonne le chant reproduit ci-contre.

Comme une image qu'il nous laisse de lui...



Vie en paroisse



Henri Canart

Une bonne nouvelle pour la paroisse.

Le lecteur remarquera que le titre n'est pas **Bonne Nouvelle**, car il ne faut quand même pas confondre le spirituel et le temporel ; ni assimiler bien sûr votre serviteur avec les évangélistes.

Cette nouvelle concerne les locaux du bâtiment polyvalent qui est situé derrière l'église.

Un peu d' « histoire » est nécessaire pour comprendre. Après la construction de l'église dans les années 60, par quelque sortilège financier dû au génie des bâtisseurs, un bâtiment polyvalent s'est aussi construit. Actuellement, ce bâtiment appartient à la communauté francophone de notre paroisse.

A cette époque, une unité de Guides a été créée. C'était une des premières unités de Guides mixtes de Belgique. Cette 71^{ème} Unité Guides était l'utilisatrice principale du bâtiment. Cette unité a connu des hauts et des bas. Des hauts ? Beaucoup d'entre nous peuvent se souvenir des soupers organisés avec des matériels de fortune et des parents qui faisaient la vaisselle dans des bassines, l'eau étant chauffée sur des becs à gaz. En fin des années 1990, l'unité a compté jusqu'à 120 membres et c'est à ce moment que la commune de Ganshoren a fait le don d'un bâtiment préfabriqué (1999).

Le polyvalent a longtemps servi d'atelier aux Bateleurs et servait aussi occasionnellement à des réceptions paroissiales. Les Bateleurs occupent maintenant le préfabriqué.

Ensuite et petit à petit, l'unité des guides s'est délitée et l'on se retrouvait avec un bâtiment de deux grands locaux sans âme et sans grande affectation. Bref, une charge. Vers 2006, l'équipe pastorale a pris la décision d'entreprendre des gros travaux, d'installer une cuisine et de faire en sorte qu'un des grands locaux soit convenablement aménagé pour des réceptions de famille. L'investissement était lourd mais la très bonne gestion antérieure des

deniers paroissiaux l'ont permis. Aujourd'hui, ce grand local est régulièrement loué. N'hésitez pas à prendre contact avec Claire Nardi (02.428.70.18) si vous cherchez une salle pour vos réunions. Jusqu'à 60 personnes peuvent être accueillies.

Depuis donc 4 ans, l'autre grand local restait vide. Qu'en faire ? On trouvait que laisser des locaux vides était intolérable, mais comment faire ? Début 2011, le pur hasard nous fit rencontrer une échevine de la commune, à qui on parla incidemment de nos recherches. Réponse : « Mais ! Je cherche des locaux ».

Ainsi a démarré tout un parcours. Il s'est d'abord avéré que le polyvalent devait recevoir l'agrément communal de bâtiment reconnu accessible au public. Cette obligation réglementaire était également valable pour l'accès à la salle de réception ; sans le savoir, nous n'étions pas en règle. Il a d'abord fallu obtenir l'avis du service de prévention de la région bruxelloise. Et il est alors apparu que l'installation électrique et la chufferie ne répondraient pas aux normes. De nouveaux frais ont été engagés et une nouvelle chaudière (moins énergivore) a été installée.

Finalement, nous avons obtenu l'agrément communal en janvier et ce 9 février 2012, nous avons signé un contrat de bail avec la commune. Ainsi, l'autre grand local, qui restait vide, est maintenant loué à l'A.S.B.L. Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs (Département Prévention) par un contrat de bail de durée d'un an renouvelable. Cette A.S.B.L. est une association subsidiée par la région bruxelloise et son conseil d'administration est composé des membres du collège échevinal de Ganshoren. Ce sont les mêmes éducateurs de l'école des devoirs (ancien presbytère) qui s'occupent de l'animation. Le local sera aménagé pour la pratique de sports de salle ou éventuellement pour des activités (soft) des autres services sociaux de la commune.

Afin que cette occupation ne collisionne pas avec les éventuelles réceptions familiales, qui ont généralement lieu le week-end, la location est limitée du lundi matin au vendredi soir, ou éventuellement le week-end, mais avec .../...

Collectes de janvier 2012

31 décembre et 1 ^{er} janvier		€ 72,36
7 et 8 janvier	En faveur des Missions	€ 95,24
14 et 15 janvier	En faveur de la Fabrique d'église	€ 138,25
21 et 22 janvier		€ 105,15
28 et 29 janvier		€ 141,30
	Merci à la communauté pour sa générosité	

Vie en paroisse

arrangement préalable avec Claire Nardi.

La commune de Ganshoren est satisfaite de cet accord et la paroisse en tire un double bénéfice. En plus d'un loyer régulier, l'occupation quasi permanente du bâtiment assurera une meilleure sécurité contre les « visites » et les petits vandalismes.

Tout ceci est donc une bonne nouvelle, qui, espérons le, donnera une nouvelle vie à notre environnement paroissial . Je tenais à vous en faire part.

Ensemble en Paroisse

Journal mensuel de la communauté francophone de la paroisse Sainte-Cécile

paraît mensuellement sauf juillet et août

Editeur responsable :
Philippe THONNARD
Rue de Termonde 54
1083 BRUXELLES

Equipe rédactionnelle :
P. Thonnard, J. Poirier,
L. Hombergen, D. Crèvecoeur

Les propositions d'articles ou vos avis sur le contenu du journal sont reçus à l'adresse de l'éditeur responsable ou par mail :

philippe.thonnard@skynet.be
thlahombergen@skynet.be

Contacts utiles

Numéro général de la paroisse
Tél.: 02.465.65.89.

Equipe pastorale

Prêtres et diacre

Benoit Hauzeur 0473.30.37.33.
Dominique Crèvecoeur 0477.54.88.93.
Christian Van Hooren 02.424.05.48.

Membres élus

Jean-Marie Bruyndonckx 02.469.14.06.
Laurent Hombergen 02.465.05.15.
Jacqueline Poirier 02.479.32.63.
Michel Roose 02.425.23.81.

Equipe liturgique

Marie-Thérèse Ginion 02.468.11.21

Baptême

Secrétariat de l'U.P. : 02.426.37.80.

Première communion

Claire Deberdt 02.411.03.94.

Profession de foi

Benoit Hauzeur 0473.30.37.33.
Marie-Paule Gendarme 02.734.82.24.

Confirmation

Alexandre Thierens 02.502.15.21. (0486.93.57.37.)

Mariage

Arlette Labeeuw 02.427.68.53.

Pastorale des malades

Jacqueline Geeroms 02.428.97.71.

Vie Montante

Serge Paternotte 02.465.63.08.

Deuil—Funérailles

Theresa et Laurent Hombergen 02.465.05.15.

Entraide Ste-Cécile

Véronique Canart 02.466.22.25.

Amitié et Espérance Ste-Cécile

Véronique Canart 02.466.22.25.

Chorale

Michel Roose 02.425.23.81.

Fabrique d'église

Guy Deberdt 02.411.03.94.

Gestion financière

Laurent Hombergen 02.465.05.15.

Comité de gestion

Henri Canart 02.466.22.25.

Comité des fêtes

Martine Leduc 0497.28.58.91.

Décoration florale

Sœur Erica 02.468.04.77.

Réservation des locaux

Claire Nardi 02.428.70.18.

Ensemble en Paroisse

Périodique mensuel
Ne paraît pas en juillet et en août

Mars 2012

Bureau de dépôt : Bruxelles 8 (n° d'agrément P003488)

Editeur responsable :
P. Thonnard
Rue de Termonde 54
1083 Bruxelles

Belgique—België
P.P.
1080 Bruxelles 8
1/9267